



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 11ème législature

**budget : services extérieurs**

**Question écrite n° 75664**

### Texte de la question

M. Jean-Marc Nudant appelle l'attention du M. le Premier ministre sur les difficultés actuelles rencontrées par les agents de surveillance de la direction générale des douanes dans l'exercice de leurs fonctions. Dans le cadre de leur mouvement de grève engagé à la mi-mars, les douaniers réclament l'alignement de leur prime de risque, actuellement équivalente à 9 % de leur salaire, sur celle des policiers et des gendarmes qui est à un niveau de 23 %. Il lui rappelle également qu'ils souhaiteraient une bonification, dans le cadre des retraites, d'un an tous les cinq ans pour les services effectués en surveillance, dont bénéficient également policiers et gendarmes. Il souhaiterait connaître les intentions du Gouvernement sur ce sujet et lui indiquer s'il va répondre favorablement aux revendications légitimes des douaniers.

### Données clés

**Auteur :** [M. Jean-Marc Nudant](#)

**Circonscription :** Côte-d'Or (2<sup>e</sup> circonscription) - Rassemblement pour la République

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 75664

**Rubrique :** Ministères et secrétariats d'état

**Ministère interrogé :** Premier Ministre

**Ministère attributaire :** Premier ministre

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 29 avril 2002, page 2156